

IZI-collecte innove en facilitant le don régulier des donateurs aux associations

Depuis le 21 décembre dernier, les 700 associations utilisant le logiciel en ligne IZI-collecte peuvent proposer à leurs donateurs de les soutenir dans la durée par don régulier (tous les mois) sur Internet. A l'inverse des procédures de prélèvement automatique, cette solution innovante ne requiert pas de démarche administrative ni de connaissance technique de la part de l'association, tout en développant les capacités de contrôle de la part de leurs donateurs. L'occasion de « créer des solidarités, non plus ponctuelles, mais des solidarités quotidiennes inscrites sur le long terme », comme le souligne la Fondation Agoravox, utilisatrice du système.

Depuis une dizaine d'années, le don régulier est devenu un élément important de la stratégie de fidélisation des grandes associations caritatives. En lançant en 1998 son opération « un franc par jour » (puis « un euro par semaine »), Médecins sans Frontières a été la première grande organisation caritative à parier sur ce mode de versement, a priori jugé plus contraignant par les donateurs. Un pari gagnant, puisque la majorité des dons de l'association humanitaire provient désormais des prélèvements automatiques, et que seuls quelques donateurs abandonnent leur prélèvement chaque année. Par la suite, le prélèvement automatique s'est généralisé parmi les grandes structures (ils sont par exemple 42 000 à contribuer ainsi au WWF, 100 000 à l'Unicef). Il représente aujourd'hui près de 2% du montant annuel des dons en France, en augmentation de 18 à 20 % par an.

Malgré tout, le don régulier reste peu utilisé par les plus petites structures. En cause, la nécessité pour l'association d'obtenir un Numéro National d'Emetteur (NNE) auprès de la Banque de France. Une fois l'autorisation reçue, l'association devra encore convaincre le donateur de compléter et renvoyer son titre de paiement auprès de sa banque, ce qui occasionne un taux d'abandon souvent important et limite les possibilités de gestion de la part du donateur.

Pour résoudre ces problèmes, IZI-collecte a considérablement simplifié le processus. A l'image de certains fournisseurs d'accès à Internet, le don régulier par IZI-collecte permet à l'association de débiter tous les mois la carte bleue du donateur (et non pas son compte bancaire). Résultat : le donateur peut effectuer l'ensemble de la démarche en ligne, jusqu'à recevoir son e-reçu fiscal dans l'email de confirmation. Il peut aussi gérer, interrompre, ou augmenter le montant de son don régulier à tout moment depuis son interface. Quant à l'association, elle a moins de formalités à accomplir, et économise des frais de traitement et de gestion, puisque l'ensemble du processus est automatisé. Cela n'exclut pas pour autant les contrôles qu'effectue IZI-collecte auprès de ses associations clientes : la fonctionnalité de don régulier est en effet réservée aux associations d'intérêt général, dont le statut juridique et fiscal est vérifié en amont.

A l'heure d'aborder une nouvelle année de collecte de fonds dans un contexte économique toujours difficile, il est probable que le don régulier sera adopté par une partie importante des associations utilisatrices d'IZI-collecte, à l'image d'Agoravox et d'Enfants du Mékong, afin de mieux fidéliser leurs donateurs.

A propos d'IZI-collecte

IZI-collecte est un logiciel en ligne qui permet aux associations de réaliser sans aucune connaissance technique un formulaire d'adhésion et de don à intégrer sur son site et de recevoir ainsi des paiements sécurisés en ligne. Sans frais de mise en service ni abonnement, le logiciel ! permet également d'envoyer les e-reçus fiscaux aux donateurs, de diffuser des newsletters et de gérer la base de données. Lancé en juin 2008, IZI-collecte est utilisé par plus de 700 associations, dont Reporters Sans Frontières, Cœur et Conscience, Enfants du Mékong, les Enfants de Don Quichotte, etc.